

Compte-rendu du CONSEIL D'ECOLE du Mardi 18 octobre 2022

Sous la présidence de Mr Didier Carmaux, directeur d'école, étaient :

- Présents: Mr Ensminger, Maire de Dossenheim sur Zinsel
Mmes Anstett, Bouzas Barranco, Herr-Gries, Hog, Leininger, Ripoll, Xaysongkham
et Mr Rolshausen, parents d'élèves
Mmes Daul, Ruhlmann et Welterlin, enseignantes
- Absentes excusées : Mme Poiret, Inspectrice de l'Education Nationale
Mme Kiffer, enseignante

1. Accueil - Désignation d'un secrétaire

Le Directeur d'école ouvre la séance à 20h00 et accueille les participants. Madame Herr-Gries se propose d'être la secrétaire de séance. Monsieur Carmaux remercie tout le monde de sa présence.

2. Résultats des élections des représentants des parents - Installation du Conseil d'Ecole

Mr Carmaux énonce les résultats obtenus lors de l'élection des représentants des parents d'élèves du 7 octobre 2022 :
132 inscrits 77 votants 10 blancs/nuls 67 suffrages exprimés Participation : 58.33%

Le scrutin s'est déroulé par correspondance. L'unique liste de candidats ayant recueilli tous les suffrages exprimés, les quatre titulaires et les quatre suppléants ont été élus. Le conseil est installé dans ses fonctions pour l'année 2022/2023. Le directeur salue l'assemblée, les remercie de leur investissement pour le bon fonctionnement de l'école et installe officiellement le nouveau conseil.

3. Adoption de l'ordre du jour

Le directeur présente l'ordre du jour. Il est adopté à l'unanimité.

4. Approbation du P.V. de la réunion du Conseil d'école du 20/06/2022

Après relecture du compte rendu, le Conseil remarque une modification de la répartition des classes due à un nombre important de départs et d'arrivées d'élèves à l'école. En l'absence de modification, le procès-verbal de la réunion du Conseil d'école du 20 juin 2022 est approuvé à l'unanimité.

5. Rappel des attributions du Conseil d'Ecole

Monsieur Carmaux rappelle la composition, les attributions et le fonctionnement du conseil d'école.

Les attributions sont :

- Le vote pour la prise de décision et la validation du règlement intérieur
- L'adoption du projet d'école
- Les avis et suggestions sur le fonctionnement de l'école
- Les accords pour les activités complémentaires
- Les propositions de projet d'organisation du temps scolaire

6. Vote du règlement intérieur de l'école

Le directeur présente le règlement intérieur de l'école primaire. La question d'un rappel sur l'interdiction des téléphones portables à l'école est posée, mais celle-ci est déjà présente au règlement intérieur au point 11. Civilité et sécurité. Pour rappel, en cas d'utilisation de téléphones portables dans l'enceinte de l'école, l'objet sera confisqué.

Les mesures sanitaires liées à la pandémie sont maintenues au règlement, sauf la prise de température des élèves à l'arrivée en classe. Ce sera l'unique modification du règlement. Il est approuvé à l'unanimité.

7. Présentation du projet d'école, des actions et du fonctionnement de l'école

Mr Carmaux présente le projet d'école 2022-2023 ainsi que la programmation des activités en lien avec le projet pédagogique et les activités support pour atteindre les objectifs. La journée « Pommes et jus » et la visite de l'exposition associée, le spectacle au château de Lichtenberg et la visite du Smitom ont déjà eues lieu. Le Tennis tour a aussi été un beau succès. Deux classes pourront bénéficier d'un cycle d'apprentissage du tennis et de la natation. La rencontre Ulis, l'Ecole et Cinéma, la course citoyenne de Hattmatt, une sortie au Vaisseau, du ski au Champ du Feu et 2 classes vertes sont également prévues. En maternelle, le projet d'Ecole du dehors est renouvelé pour cette année.

Les enseignants constatent malheureusement l'impact du covid et particulièrement des différents confinements sur le niveau scolaire des élèves. Les écarts de niveau au sein d'une même classe semblent plus prononcés. L'objectif du projet d'école est de maintenir les bons résultats des élèves. Le projet d'école est donc reconduit. Mr Carmaux est enthousiaste face à la reprise des activités et des possibilités de sorties retrouvées après deux années compliquées dues au covid.

Avis de conseil d'école sur le projet 2022-2023 : Avis très favorable renouvelé

8. Résultats des évaluations CP et Ce1 du début d'année :

Mme Welterlin présente les évaluations nationales et note quelques changements positifs dans leur contenu. Certains items très difficiles ont été retirés. Les résultats sont bons dans l'ensemble et meilleurs en français qu'en mathématiques. Un parent d'élève relève la répartition des temps d'apprentissage : français 10h / maths 5h. Mme Welterlin rappelle que la maîtrise de la lecture est la base de la compréhension, y compris en mathématiques. Elle fait également remarquer à l'assemblée que l'absence d'un élève à une partie des évaluations peut tronquer le résultat qui se révèle alors anormalement en fragilité. Des parents ont été rencontrés pour expliquer les résultats d'évaluation. Mme Welterlin insiste sur l'importance d'une bonne maîtrise de la lecture. Une évaluation de fluence (= fluidité de lecture et nombre de mots par minute) est à venir. Les élèves sont actuellement évalués 3 fois lors du CP, et 1 fois en début de Ce1, la prochaine évaluation nationale étant à l'entrée en 6ème.

9. Finances 2021-2022

Les finances de l'école renouent cette année avec un bilan positif de 2974.01 €. Les 2 bourses aux vêtements, la vente de fromage ont bien fonctionné, et la fête de l'école a été une réussite. Grâce à ces actions, de beaux investissements ont pu être réalisés avec le soutien de la Mairie, notamment une serre de jardinage, et 2 tables fixes de ping-pong. Un bel espace aménagé à l'arrière de la cour de l'école permet aux enfants de bénéficier de ces installations. Le solde du compte courant se situe au 1^{er} septembre 2022 à 4266.47 € et le compte livret à 8122.86 €. La garderie du matin est déficitaire avec un ticket journalier à 1.50 €, mais ce service rendu aux parents de l'école se développe.

10. Sécurité : Exercice incendie et PPMS

Mr Carmaux décrit les trois différents types d'exercices (attentat-intrusion / risque majeur / incendie) et l'objectif d'acquisition des bons réflexes en fonction des risques dès le plus jeune âge. Une évacuation incendie s'est déroulée sans difficulté le 27 septembre 2022. Un exercice d'attentat intrusion est prévu avant décembre, et un second exercice incendie au mois de janvier. Les exercices passés n'ont pas mis en évidence de dysfonctionnement.

11. Présentation du protocole de lutte contre le harcèlement

Un nouveau protocole a été mis en place pour lutter contre le harcèlement scolaire. Celui-ci pourra être déclenché en cas d'intimidation grave ou qui s'inscrit dans la durée.

Mr Carmaux explique que la vie en communauté et la sociabilisation des enfants peut provoquer des conflits et que la gestion de ceux-ci par l'équipe enseignante est quotidienne. Des conseils de classe réguliers permettent aux enfants de s'exprimer et de résoudre des soucis. Mme Welterlin ajoute que les enseignants sont à l'écoute des enfants et des parents et il est important de communiquer rapidement afin de désamorcer le conflit avant qu'il ne prenne de l'ampleur.

12. Divers

- Les 2 classes vertes prévues représentent un gros investissement, mais les membres de l'Usep ont plusieurs idées d'événements et d'activités pour aider à les financer.
- Mr Ensminger questionne Mme Ruhlmann à propos de la qualité du terrain mis à disposition l'an dernier pour l'Ecole du dehors. Celle-ci fait remarquer que le site est moins adapté que le précédent du fait de sa longueur.
- Concernant le RPI qui sera mis en place en septembre 2023, une réunion publique aura très certainement lieu au mois de mars pour informer les parents de l'avancée du projet.
- Mme Bouzas Barranco souligne le succès de la mise en place d'une chaîne téléphonique pour une meilleure gestion de l'atelier course du mardi soir. Cette option avait été proposée au dernier Conseil d'école.
- Les représentants des parents d'élèves remercient l'équipe enseignante pour leur engagement auprès des enfants.

En remerciant encore les participants, le directeur de l'école clôt la séance à 22h50.

La secrétaire de séance :
F. Herr-Gries



Le directeur d'école :
D. Carmaux

